FICHE PÔLES INTERMODAUX

#garesferroviaires #garesroutières #sitesdecovoiturage #transportsencommun

POURQUOI INSTALLER UN STATIONNEMENT VÉLO AU SEIN DES PÔLES INTERMODAUX ?

- **Pour protéger les vélos des usager·es contre le vol.**
- **Pour donner de la visibilité au vélo et l'envisager comme une solution pour des trajets de longue distance** en facilitant l'intermodalité : vélo+train, vélo+bus, vélo+covoiturage.
- **Pour limiter l'emport des vélos dans les transports en commun et en particulier dans les trains :** la présence d'un stationnement vélo pratique et sécurisé donne la possibilité de laisser son vélo plutôt que de l'emporter.
- **Pour apaiser les abords des pôles intermodaux :** l'augmentation de la part des personnes arrivant à vélo participe à pacifier les abords et à libérer de l'espace public. Un stationnement dédié aux vélos permet d'éviter l'encombrement des vélos stationnés de manière plus ou moins anarchique.

Arrêt de bus (35)
Espace de stationnement équipé d'une consigne collective et de consignes individuelles à proximité immédiate de la correspondance
©Alvéole Plus

QUELLES CARACTÉRISTIQUES PRENDRE EN COMPTE ?

- **Le stationnement au sein des pôles intermodaux est plus ou moins de longue durée** (plusieurs heures à plusieurs jours).
- **Le stationnement n'est pas la destination finale mais un maillon au début ou à la fin du trajet principal :** la fluidité pour trouver le stationnement, attacher le vélo et rejoindre le mode de transport suivant est primordiale.
- **Le stationnement est utilisé par des personnes aux profils variés** en termes d'âge, de genre et de mobilité, aux pratiques (quotidienne, occasionnelle) et types de vélos qui peuvent être divers (vélos de ville, rallongés, cargo, adaptés, VTT, etc.).

QUELLES RECOMMANDATIONS ?

L'ACCÈS ET LA LOCALISATION : VEILLER À UNE FLUIDITÉ D'ACCÈS ET À LA VISIBILITÉ DU STATIONNEMENT

- **Choisir le bon emplacement : le stationnement doit être situé à une distance-temps relativement courte à pied** (±2 minutes) **du pôle intermodal** et de ses correspondances. Il doit être visible, facilement repérable et accessible à vélo. Les obstacles obligeant les cyclistes à descendre de leur vélo sont à éviter (ex. portes, marches, etc.).
- **Veiller à assurer des cheminements piétons fluides entre le stationnement vélo et la correspondance** (train, bus, etc.) à l'aide d'une signalétique (panneaux, marquage au sol).
- **Porter une attention particulière au cheminement d'accès à vélo et aux espaces de circulation à l'intérieur de l'espace de stationnement** afin de faciliter les manœuvres, que ce soit avec des vélos standards ou des vélos à grand gabarit.

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE : CRÉER UN ESPACE ACCUEILLANT, FONCTIONNEL ET SÉCURISÉ

- **Opter pour un espace de stationnement abrité** afin de favoriser la sécurité, le confort des cyclistes et la durabilité des vélos.
- **Sécuriser l'espace de stationnement par un système de fermeture** (clé, badge, code) ou par une présence humaine.
- **Veiller à fournir un éclairage en état de marche suffisamment puissant pour éclairer la zone de stationnement** dans son intégralité : un éclairage à détection automatique de mouvement peut être une option à retenir.
- **Séparer l'espace de stationnement des vélos de celui des autres véhicules motorisés.**
- **Installer des supports permettant d'attacher le cadre et la roue avant du vélo, fixés au sol ou au mur :** la présence de supports fixes permet à la fois de sécuriser les vélos, d'organiser l'espace en le rendant plus lisible (les vélos sont rangés et facilement accessibles) et de dédier clairement l'espace au stationnement des vélos. Il est possible de combiner différents types de mobilier d'attache ; installer par exemple des arceaux et des supports double-étage. Les supports double-étage peuvent être destinés aux vélos stationnés pour de longues durées et les arceaux servir aux vélos qui le sont quotidiennement. L'enjeu est de créer un espace fonctionnel selon les usages de chacun·e.
- **Concevoir l'espace de stationnement afin que les personnes de tout âge et de toutes capacités puissent stationner leur vélo facilement ;** il s'agit de prévoir suffisamment de place entre chaque place de stationnement ou de choisir du mobilier de stationnement qui ne requiert pas d'effort physique (ex. soulever un vélo, se baisser dans un espace étroit pour fermer son antivol, etc.).

Gare ferroviaire (72)
Consigne collective dont l'entrée est marquée par deux potelets pour en faciliter l'accès et située à proximité immédiate des quais
©Alvéole Plus

Gare ferroviaire (57)
Installation de supports permettant une aisance d'attache
©Alvéole Plus

- **Prévoir un espace destiné aux vélos à grand gabarit** pour accueillir les vélos cargo, rallongés ou adaptés, proche de l'entrée/sortie afin que les manœuvres soient faciles et limitées.
- **Privilégier un stationnement capacitaire pour qu'il y ait toujours des places disponibles**, plutôt que plusieurs petits stationnements. Un stationnement capacitaire permet d'avoir la certitude de trouver une place rapidement et d'éviter de se déplacer vers un autre stationnement. Il offre également aux usager·es régulier·es une routine avec des trajets à vélo et à pied identiques.
- **Dédier un espace pour l'autoréparation et l'entretien des vélos** en installant une borne de gonflage et d'outils.
- **Installer des casiers à proximité pour ranger les affaires personnelles** (ex. casque, pantalon de pluie, etc.).
- **Rendre l'espace agréable et accueillant** pour que les usager·es se l'approprient et en prennent soin. Un stationnement accueillant valorise par la même occasion la pratique du vélo.

LA COMMUNICATION : INFORMER DE LA PRÉSENCE DU STATIONNEMENT ET ENCOURAGER À LA PRATIQUE

- **Indiquer la présence des espaces de stationnement dédiés aux vélos à l'aide d'une signalétique** (panneaux, marquage au sol).
- **Afficher si besoin le mode d'emploi des équipements ou la marche à suivre pour s'inscrire en cas d'abonnement.**
- **Faire connaître la présence et le fonctionnement du stationnement** en s'appuyant sur les canaux d'information adaptés : publication papier locale, réseaux sociaux, page internet de la collectivité, etc.

Aire de covoiturage (44)
Espace de stationnement équipé d'arceaux et consignes individuelles
©Bartosch Salmanski

POUR ALLER PLUS LOIN

- 2025, FUB, *Guide Installer un stationnement vélo pratique et sécurisé*,
- 2023, Collectif Île-de-France, *Guide du stationnement vélo en gare*,
- Décret n° 2021-741 du 8 juin 2021 pris en application de l'article L. 1272-2 du Code des transports relatif au stationnement sécurisé des vélos en gare,
- Praxie Design, praxiedesign.com pour la conception d'espaces capacitants pour tous·tes.